

CONSEIL MUNICIPAL du 29 janvier 2021
Compte Rendu

Etaient présents : J.M. COLLARD, J.M. FAVAUT, A. FERIOLI, M. GERARD, M. GIRON, J. HERY, H. KIEFFER, M. LACROIX, B. LEFEVRE, S. LEMAIRE, J. PLANTEGENET, M. SIATKA, S. DESSENANTE, A. EICHWALD, S. MENNUNI THIEBLEMONT, M.C. REICHART, R. MAILLARD, E. LOMBARD, D. SOLTANI
Etaient absents avec pouvoir: M. PERIN pouvoir à Alain FERIOLI

Election du secrétaire de séance : Marcel GIRON

1- Lecture de compte rendu du 15 décembre : validé

2- **Projet Photovoltaïque.** Le maire rappelle l'historique de l'affaire à savoir que nous avons été invités, en tant que propriétaire, à une réunion de présentation d'un projet photovoltaïque sur les Fours à Chaux de Sorcy. Au cours de cette réunion, les représentants de TOTAL QUADRAN (Société retenue par la SFCS après appel à projet) nous font remarquer que nous avons sur Euville des carrières en fin d'exploitation qui pourraient convenir à ce type de projet. Après une visite sur place, il s'avère qu'effectivement il y a matière à travailler.

Le maire rappelle également qu'au cours de la présentation de la faisabilité d'un projet le samedi 23 janvier, plusieurs scénarios seraient à étudier. Dans un premier temps en fonction de la topographie du site, ensuite en fonction de l'étude environnementale.

Le maire signale que l'emplacement signalé B sur les plans est une zone située encore dans le périmètre d'exploitation actuelle de ROCAMAT et sur laquelle une forêt est présente du fait qu'elle surplombe les souterrains. Cette zone sera donc peut être à exclure de la réflexion.

Concernant l'aspect financier, la Société TOTAL QUADRAN prend en charge la totalité de l'installation. Un bail de location sera à signer entre la commune et la société TOTAL. Le montant de la location à l'ha loué se situera dans une fourchette allant de 2500€ à 4500€ en fonction de l'importance du projet et des aménagements à réaliser. Pour mémoire aux Fours à Chaux la location est de 3000€ l'ha. La commune percevra également la CFE (contribution foncière des entreprises) estimée à une moyenne 15 000€ par an, toujours en fonction de l'importance du projet.

Le maire rappelle donc qu'il y a deux étapes importantes qui sont : l'étude topographique des lieux qui déterminera les lieux et donc les surfaces d'implantation possible, et ensuite sur une année l'étude environnementale pour étudier faunes et flores des sites.

René MAILLARD attire l'attention sur les arbres présents. Le Maire lui répond que ces arbres sont pour la plus part des pins et des boulots qui ont poussé naturellement mais qui n'ont pas une grande valeur forestière leurs tailles (diamètre et hauteur) restant minimales.

Marcel GIRON revient sur la proposition de René sur une parcelle aux Fontenelles et deux coupes forestières sur Menton classées en massif forestier mais sur lesquelles les arbres ont du mal à pousser. Le maire fait ressortir l'incompréhension de cette proposition, les Fontenelles ? Oui sauf qu'au niveau visuel pas top, les panneaux seront visibles depuis la route. Concernant la forêt il faudrait couper à ras deux coupes complète même si elles ne sont pas riches en essence cela reste de la forêt.

Le maire signale que le montage qui présente les panneaux sur le site ne reflète pas tout à fait la réalité, mais donne quand même une approche. La Société TOTAL se propose de nous faire ces simulations vue du bas comme vue du haut.

Hélène KIEFFER s'interroge sur le fait qu'après les études pouvons-nous changer d'avis ? Oui mais ils ne seront pas content.

Concernant l'avis de la population, il y aura une enquête publique qui permettra à chacun de s'exprimer.

Il est donc proposé au conseil de se positionner et de donner son avis sur la poursuite des études du projet : UNANIMITE

Un projet de délibération sera envoyé à tous pour validation

- 3- Validation de l'appel d'offres pour l'Eclairage Public à Euville et aux Carrières.** le Maire informe le conseil que la commission d'appel d'offres s'est régulièrement réuni le jeudi 28 janvier afin d'analyser et attribuer le marché de changement de l'éclairage public sur Euville et le Hameau ders carrières. Les documents ayant été envoyés à l'ensemble du conseil. Le maire reprend juste les grandes lignes : 6 entreprises ont répondu et après vérification, c'est l'entreprise ELECTRO PHASE de TRONVILLE en BARROIS qui est retenue pour un montant de 129 271,00€ ht.

Il est demande au conseil de se prononcer et autoriser le maire à signer les documents du marché. UNANIMITE

- 4- Validation de l'appel d'offres pour l'Effacement des réseaux secs à Vertuzey.** le Maire informe le conseil que la commission d'appel d'offres s'est régulièrement réuni le jeudi 28 janvier afin d'analyser et attribuer le marché pour l'effacement des réseaux secs à Vertuzey place de l'Eglise.

Les documents ayant été envoyés à l'ensemble du conseil. Le maire reprend juste les grandes lignes : 4 entreprises ont répondu et après vérification, c'est l'entreprise GEPELEC de SAVONNIERES devant BAR qui est retenue pour un montant de 75 072,35€ ht.

Il est demandé au conseil de se prononcer et autoriser le maire à signer les documents du marché. UNANIMITE

Le secrétaire de séance

Marcel GIRON

CONFIDENTIEL